

PREMIER TRIMESTRE 2018

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2018

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2018

- Hausse de 20 % du résultat net ajusté ⁽¹⁾ d'un exercice à l'autre, et hausse de 23 % du résultat net comme présenté
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 11,5 % et de 10,8 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 64,8 % et ratio d'efficacité comme présenté de 66,5 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,6 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 22 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF ⁽²⁾
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 19 % d'un exercice à l'autre
- Émission d'actions ordinaires pour un produit brut de 143,8 millions \$
- L'examen des prêts hypothécaires résidentiels non admissibles de B2B Banque vendus à un tiers acheteur et l'audit de confirmation à la satisfaction du tiers acheteur ont été réalisés
- L'examen interne des prêts hypothécaires résidentiels accordés dans les succursales et vendus à un tiers acheteur progresse bien
- La SCHL ⁽³⁾ [auparavant désignée « autre tiers acheteur »] nous a avisés que nous ne sommes pas tenus d'effectuer un examen complet des prêts hypothécaires qui lui ont été vendus ni de procéder à des rachats importants

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 janvier 2017	Variation
Comme présenté			
Résultat net	59,7 \$	48,5 \$	23 %
Résultat dilué par action	1,41 \$	1,30 \$	8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,8 %	10,7 %	
Ratio d'efficacité	66,5 %	69,4 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	8,6 %	8,2 %	
Base ajustée ⁽¹⁾			
Résultat net ajusté	63,2 \$	52,7 \$	20 %
Résultat dilué par action ajusté	1,49 \$	1,43 \$	4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,5 %	11,8 %	
Ratio d'efficacité ajusté	64,8 %	67,4 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

(2) Northpoint Commercial Finance. (3) La Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,8 % pour le premier trimestre 2018, par rapport à 10,7 % pour le premier trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 63,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,49 \$, pour le premier trimestre 2018, en hausse respectivement de 20 % et 4 % par rapport à un résultat net ajusté de 52,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,5 % pour le premier trimestre 2018, par rapport à 11,8 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés à la réorganisation du réseau de succursales et les frais d'acquisition et d'intégration de CIT Canada et de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous terminons le trimestre avec de bons résultats et des fonds propres robustes, qui procurent la souplesse requise pour mettre en œuvre le plan de transformation et poursuivre une croissance rentable. De plus, nous sommes confiants que nos investissements dans nos bases, c'est-à-dire nos processus, nos technologies et nos gens, nous permettront de naviguer avec succès dans un environnement en évolution. »

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les				
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	Variation	31 janvier 2017	Variation
Rentabilité					
Revenu total	267 002 \$	267 968 \$	— %	241 633 \$	10 %
Résultat net	59 747 \$	58 635 \$	2 %	48 456 \$	23 %
Résultat dilué par action	1,41 \$	1,42 \$	(1) %	1,30 \$	8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	10,8 %	11,1 %		10,7 %	
Marge nette d'intérêt	1,77 %	1,75 %		1,66 %	
Ratio d'efficacité	66,5 %	68,8 %		69,4 %	
Levier d'exploitation	3,3 %	(1,5) %		n. s.	
Par action ordinaire					
Cours de l'action – Clôture	53,20 \$	60,00 \$	(11) %	58,86 \$	(10) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	9,7 x	11,1 x		13,0 x	
Valeur comptable	52,08 \$	51,18 \$	2 %	48,87 \$	7 %
Ratio cours / valeur comptable	102 %	117 %		120 %	
Dividendes déclarés	0,63 \$	0,62 \$	2 %	0,61 \$	3 %
Rendement de l'action	4,7 %	4,1 %		4,1 %	
Ratio du dividende versé	44,3 %	44,3 %		46,7 %	
Mesures financières ajustées ⁽¹⁾					
Résultat net ajusté	63 217 \$	66 476 \$	(5) %	52 741 \$	20 %
Résultat dilué par action ajusté	1,49 \$	1,63 \$	(9) %	1,43 \$	4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,5 %	12,7 %		11,8 %	
Ratio d'efficacité ajusté	64,8 %	64,3 %		67,4 %	
Levier d'exploitation ajusté	(0,8) %	2,2 %		— %	
Ratio du dividende versé ajusté	41,7 %	38,7 %		42,6 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)					
Actif au bilan	47 424 \$	46 683 \$	2 %	43 115 \$	10 %
Prêts et acceptations	36 754 \$	36 696 \$	— %	33 739 \$	9 %
Dépôts	29 435 \$	28 930 \$	2 %	26 699 \$	10 %
Actif productif moyen	40 109 \$	40 056 \$	— %	36 769 \$	9 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)					
Prêts aux clients commerciaux	12 329 \$	12 171 \$	1 %	10 096 \$	22 %
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants	8 664 \$	8 571 \$	1 %	7 305 \$	19 %
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 995 \$	3 904 \$	2 %	3 722 \$	7 %
Actifs sous gestion des clients des Services aux particuliers	10 986 \$	11 049 \$	(1) %	11 185 \$	(2) %
Total des dépôts des clients	25 622 \$	25 173 \$	2 %	24 181 \$	6 %
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »					
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	7,9 %		8,2 %	
Total	11,7 %	11,6 %		11,6 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %		4,2 %	
Autres renseignements					
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 771	3 732		3 698	
Nombre de succursales	104	104		144	
Nombre de guichets automatiques	318	341		395	

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de notre situation financière au 31 janvier 2018, ainsi que de notre performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 27 février 2018, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2018, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le *Manuel de CPA Canada*. Notre rapport annuel 2017 fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des renseignements additionnels sur nous, y compris la notice annuelle, sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier	3	Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires.....	11
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	4	Gestion du capital	13
Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés		Gestion des risques	15
de performance.....	5	Données financières supplémentaires –	
Modifications à la présentation de l'information		Résultats trimestriels	19
financière.....	6	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne	
Perspectives	6	à l'égard de l'information financière.....	19
Analyse des résultats consolidés	8	Méthodes et estimations comptables	19
Situation financière	10		

À PROPOS DE BANQUE LAURENTIENNE GROUPE FINANCIER

Banque Laurentienne Groupe Financier s'entend de la Banque Laurentienne du Canada et de ses filiales (collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne Groupe Financier », « BLCGF », le « Groupe » ou la « Banque »). Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière.

Nous employons plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offrons à nos clients un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils par l'intermédiaire de nos secteurs d'activité : Services aux particuliers, Services aux entreprises, B2B Banque et Marchés des capitaux. Grâce à nos activités pancanadiennes et à notre présence aux États-Unis, nous sommes un important joueur dans de nombreux segments de marché.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation » de notre rapport annuel 2017. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment notre capacité de mettre en œuvre notre plan et notre stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; le maintien d'une conjoncture économique favorable; notre capacité de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changements défavorables importants sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements; le maintien de nos notes de crédit et de nos hypothèses selon lesquelles l'examen approfondi des prêts hypothécaires accordés dans le réseau de succursales décrit à la rubrique « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation – Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » de notre rapport annuel 2017 et du présent rapport révélera que le montant de prêts hypothécaires non admissibles qui ne respectent pas les critères de documentation correspond au montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité. Voir également « Évaluation de la performance de la Banque – Hypothèses clés à la base des objectifs à moyen terme de la Banque » de notre rapport annuel 2017.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la possibilité que le montant des prêts non admissibles accordés dans le réseau de succursales qui ne respectent pas les critères de documentation dépasse le montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité ou les autres hypothèses relatives aux exigences du conduit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan de transformation et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction de nos clients et de ceux de NCF à la transaction, l'incapacité de réaliser les avantages et les synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF selon le calendrier prévu, voire jamais, notre expérience limitée sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations voulant que cette transaction permette d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'intégration.

Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer notre performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse nos résultats et d'apprécier la performance sous-jacente de nos activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté	59 747 \$	58 635 \$	48 456 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Charges de restructuration ⁽¹⁾			
Indemnités de départ	—	2 364	—
Autres charges de restructuration	673	1 791	692
	673	4 155	692
Éléments liés aux regroupements d'entreprises			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	480	519	758
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition ⁽³⁾	1 878	2 226	178
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	439	941	2 657
	2 797	3 686	3 593
	3 470	7 841	4 285
Résultat net ajusté	63 217 \$	66 476 \$	52 741 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté	1,41 \$	1,42 \$	1,30 \$
Éléments d'ajustement			
Charges de restructuration	0,02	0,11	0,02
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,07	0,09	0,11
	0,09	0,21	0,13
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	1,49 \$	1,63 \$	1,43 \$

(1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

(4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF.

(5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 et pour le trimestre clos le 31 octobre 2017.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer notre performance. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » à la page 20 de notre rapport annuel 2017.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couverture de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	55 468 \$	54 359 \$	44 184 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	3 470	7 841	4 285
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	58 938 \$	62 200 \$	48 469 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	2 034 603 \$	1 936 392 \$	1 633 653 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,8 %	11,1 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,5 %	12,7 %	11,8 %

MODIFICATIONS À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

PRÊTS COMMERCIAUX

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux, les prêts commerciaux et d'autres prêts qui étaient auparavant présentés séparément au bilan consolidé sont regroupés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation reflète mieux la nature de nos secteurs d'activité.

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance économique mondiale demeure solide, malgré le retour de la volatilité sur les marchés des capitaux. Les volumes des échanges commerciaux dans le monde ont atteint un sommet, malgré l'incertitude grandissante à l'égard des politiques commerciales. Au moment où le cycle économique arrive à maturité, les banques centrales ont commencé à supprimer graduellement certaines mesures de relance monétaire, contribuant ainsi à la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a procédé à une hausse cumulative de 75 points de base de son taux directeur en 2017, et les marchés des capitaux prévoient que le rythme de la hausse graduelle du taux cible des fonds fédéraux se maintiendra en 2018.

Les États-Unis ont adopté certaines mesures protectionnistes qui ciblent les exportations canadiennes et qui, combinées aux négociations en cours sur l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain, se sont traduites par une incertitude grandissante, en particulier pour la prise de décisions liée aux investissements des entreprises. Toutefois, de nouveaux marchés s'ouvrent au Canada grâce à l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne et à l'Accord de partenariat transpacifique récemment ratifié. En outre, la consolidation du marché mondial du pétrole et l'accélération de la croissance économique mondiale, notamment aux États-Unis, qui devraient tirer parti de la réforme fiscale approuvée récemment aux États-Unis, sont favorables à l'économie canadienne.

Les conditions du marché de l'emploi se sont remarquablement améliorées au Canada, étant donné que 410 000 nouveaux emplois à temps plein ont été créés l'an dernier, les meilleurs résultats du cycle économique actuel. En janvier 2018, au Canada, le taux de chômage s'est établi à un creux jamais vu en quatre décennies de 5,9 %, ce qui a contribué à l'accélération de la hausse des salaires. La demande est demeurée vigoureuse sur le marché canadien de l'habitation tout au long de 2017, malgré la mise en œuvre en cours de nouvelles réformes réglementaires par les autorités fédérales, qui visent à réduire la vulnérabilité des ménages sur le marché des prêts hypothécaires assurés et non assurés. Le rythme de la construction domiciliaire est à son plus haut niveau depuis cinq ans et reste conforme à la formation accrue de ménages, tandis que la création d'emplois et les conditions du marché de la revente s'améliorent sur la plupart des marchés importants. Toutefois, l'offre continue de se raréfier dans les régions de Toronto et de Vancouver. De plus, en janvier 2018, à la suite d'une saison automnale active, le marché de l'habitation s'est calmé à Toronto, étant donné que le nouveau test de simulation de crise pour la souscription de prêts hypothécaires, a nui aux transactions résidentielles.

La hausse des prix des produits de base, la vigueur de la demande américaine pour les produits canadiens et les politiques budgétaires de relance des gouvernements fédéral et provinciaux devraient continuer de soutenir l'économie canadienne. Cependant, la hausse des taux d'intérêt, le raffermissement du dollar canadien et la difficulté grandissante pour les sociétés canadiennes à recruter des employés et à répondre à la nouvelle demande devraient modérer le rythme de la croissance économique. Les nouvelles directives fédérales applicables qui ajoutent aux emprunteurs des restrictions quant aux modalités de remboursement de leur prêt hypothécaire pourraient également se répercuter sur l'activité économique, étant donné que tant les emprunteurs que les prêteurs devront s'adapter aux nouvelles exigences.

Compte tenu de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel et du taux d'inflation, la Banque du Canada a haussé son taux directeur de 25 points de base en janvier 2018, après l'avoir haussé d'autant à deux reprises au cours des six derniers mois de 2017. Les intervenants du marché continuent toutefois de s'attendre à d'autres mesures de resserrement de la politique monétaire au Canada en 2018. Le taux de financement à un jour cible a été fixé à 1,25 %, son niveau le plus haut depuis la fin de 2008, et le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,79 \$ US. Tout compte fait, le PIB réel canadien devrait croître à un rythme respectable de 2,1 % en 2018 et de 1,8 % en 2019, après avoir atteint 2,9 % en 2017.

PLAN DE TRANSFORMATION

Optimisation des activités des Services aux particuliers

Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan de transformation sur sept ans, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision initiale, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avons fusionné 46 succursales et en avons converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Nous continuons de surveiller l'incidence de ces mesures sur notre clientèle de base. La réaction initiale des clients et des employés a été positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes. En nous appuyant sur ces résultats positifs, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'offre de conseils financiers par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et sur la migration des clients vers des plateformes électroniques et en ligne, de sorte que nous progressons afin d'atteindre notre objectif d'offrir davantage de services numériques. Toutefois, compte tenu de l'incertitude associée au renouvellement de la convention collective venue à échéance le 31 décembre 2017, nous revoyons le rythme de la transformation des Services aux particuliers.

Renforcement de nos bases

2018 est une année d'investissement dans nos employés, nos processus et nos technologies. Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central et avons procédé avec succès à la migration du portefeuille de prêts investissement de B2B Banque vers la nouvelle plateforme. Au cours du reste de l'année, nous continuerons la migration des produits de B2B Banque et commencerons celle des prêts des Services aux entreprises. Une fois mise en place, cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires de base et ferons des investissements importants dans le développement de solutions de services bancaires numériques.

Notre projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque progresse. En outre, nous apportons des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques.

De plus, nous renforçons les bases financières de la Banque. Nous avons augmenté notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au cours du trimestre et conservons un fort niveau de liquidités afin d'accroître la flexibilité opérationnelle pour mettre en œuvre notre plan de transformation.

ÉVOLUTION DU SECTEUR – PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a apporté des modifications à sa ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels*, qui contient des exigences plus strictes en matière d'émission de prêts hypothécaires et qui pourrait se répercuter davantage sur l'accès au financement hypothécaire. En raison de ces mesures, combinées aux préoccupations à l'égard des marchés de l'habitation dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver, les projecteurs sont restés braqués sur le marché de l'habitation. Bien que nous soyons à l'étape préliminaire de l'adoption de la nouvelle directive, nous avons constaté une diminution du nombre de prêts hypothécaires résidentiels souscrits au début de 2018. Nous continuons de surveiller l'incidence sur le marché, à mesure que les propriétaires actuels et futurs s'adapteront aux nouvelles règles. Nos activités sont néanmoins bien diversifiées, et nos possibilités de croissance demeurent attrayantes.

CHANGEMENTS À L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Le 1^{er} mai 2018, François Laurin sera nommé vice-président exécutif, Finances, Trésorerie et Marchés des capitaux et chef de la direction financière. Ce changement survient puisque Michel Trudeau a annoncé qu'il quittait ses fonctions de président et chef de la direction de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et de vice-président exécutif, Marchés des capitaux, Banque Laurentienne en avril 2018. M. Trudeau continuera d'agir à titre de vice-président du conseil d'administration de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Revenu net d'intérêt	178 635 \$	176 220 \$	153 687 \$
Autres revenus	88 367	91 748	87 946
Revenu total	267 002	267 968	241 633
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	653	707	1 032
Provisions pour pertes sur créances	12 000	11 500	9 000
Frais autres que d'intérêt ⁽¹⁾	177 545	184 365	167 696
Résultat avant impôts sur le résultat	76 804	71 396	63 905
Impôts sur le résultat	17 057	12 761	15 449
Résultat net	59 747 \$	58 635 \$	48 456 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	4 279	4 276	4 272
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	55 468 \$	54 359 \$	44 184 \$
Résultat dilué par action	1,41 \$	1,42 \$	1,30 \$
Résultat net ajusté ⁽²⁾	63 217 \$	66 476 \$	52 741 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	1,49 \$	1,63 \$	1,43 \$

[1] Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

[2] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017

Le résultat net s'est établi à 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$ au premier trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 63,2 millions \$ au premier trimestre 2018, en hausse de 20 % par rapport à 52,7 millions \$ au premier trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,49 \$, en hausse de 4 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,43 \$ au premier trimestre 2017. La croissance du résultat par action par rapport à celui du premier trimestre 2017 a été touchée par deux récentes émissions d'actions ordinaires.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 25,4 millions \$, ou 10 %, pour atteindre 267,0 millions \$ au premier trimestre 2018, en comparaison de 241,6 millions \$ au premier trimestre 2017, du fait principalement de la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux attribuable en partie aux acquisitions.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 24,9 millions \$, ou 16 %, pour atteindre 178,6 millions \$ au premier trimestre 2018, comparativement à 153,7 millions \$ au premier trimestre 2017. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au premier trimestre 2018, une hausse de 11 points de base par rapport à la marge du premier trimestre 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'à la hausse récente du taux préférentiel.

Les **autres revenus** ont augmenté de 0,4 million \$ pour s'établir à 88,4 millions \$ au premier trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 87,9 millions \$ au premier trimestre 2017. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 1,3 million \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2017, ce qui s'explique surtout par les volumes plus élevés de fonds communs de placement attribuables au bon rendement du marché. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 0,7 million \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport au premier trimestre 2017. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse de 1,1 million \$ des revenus tirés des activités de courtage, imputable essentiellement aux activités liées aux titres à revenu fixe, ainsi qu'à une baisse de 1,0 million \$ des revenus d'assurance, montant net.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2018, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,7 million \$, par rapport à 1,0 million \$ au premier trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du premier trimestre 2018 ont totalisé 12,0 millions \$, comparativement aux provisions de 9,0 millions \$ au premier trimestre 2017. L'augmentation reflète l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,5 millions \$ au premier trimestre 2018, une hausse de 9,8 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 6 % pour s'établir à 173,0 millions \$ au premier trimestre 2018, par rapport à 162,9 millions \$ au premier trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de l'accroissement des honoraires professionnels à l'appui de notre transformation.

Au premier trimestre 2018, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 4,1 millions \$, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2017, pour s'établir à 93,7 millions \$, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont progressé de 1,0 million \$ au premier trimestre 2018 par rapport à ceux du premier trimestre 2017, pour se fixer à 47,3 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux nouvelles ententes d'impartition.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 35,1 millions \$ au premier trimestre 2018, une hausse de 7,8 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2017, ce qui s'explique essentiellement par l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et par la hausse des honoraires professionnels.

Les **charges de restructuration** ont totalisé 0,9 million \$ au premier trimestre 2018 et comprenaient principalement les coûts des services de réorganisation de la gamme de produits du réseau de succursales en vue de la transition au modèle de succursales offrant uniquement des conseils plus tard en 2018.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** se sont établis à 0,6 million \$ au premier trimestre 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

Au premier trimestre 2018, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 64,8 %, une amélioration appréciable par rapport à 67,4 % au premier trimestre 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus et le contrôle des dépenses. Toutefois, nous prévoyons que le ratio d'efficacité de la Banque suivra une tendance à la hausse au cours des prochains trimestres, alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de transformation. Néanmoins, nous maintenons notre objectif d'atteindre un ratio d'efficacité ajusté de 65 % d'ici 2020.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, la charge d'impôt a été de 17,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 22,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale exhaustive, qui apporte des modifications importantes au code fiscal américain et qui prendra un certain temps à interpréter. La réduction du taux d'imposition des sociétés américaines adoptée a donné lieu à une baisse de 0,5 million \$ de l'actif d'impôt différé net de la Banque aux États-Unis et à l'imputation d'une charge équivalente non récurrente à l'état du résultat. Cette charge devrait être en grande partie annulée d'ici la fin de 2018 par l'incidence positive sur le résultat de la baisse du taux d'imposition des sociétés. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, la charge d'impôt a été de 15,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des facteurs susmentionnés.

TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2018 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

Le résultat net s'est établi à 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 58,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,42 \$ au quatrième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a atteint 63,2 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,49 \$, pour le premier trimestre 2018, par rapport à un résultat net ajusté de 66,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,63 \$, pour le quatrième trimestre 2017. Le résultat dilué par action par rapport à celui du quatrième trimestre 2017 a été touché par l'émission d'actions ordinaires au début de l'exercice 2018.

Le revenu total a diminué légèrement de 1,0 million \$ pour atteindre 267,0 millions \$ au premier trimestre 2018, comparativement à un revenu total de 268,0 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2,4 millions \$ séquentiellement pour atteindre 178,6 millions \$, du fait principalement de la croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux et des récentes hausses de taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au premier trimestre 2018, une hausse de 2 points de base par rapport à la marge de 1,75 % du quatrième trimestre 2017 imputable essentiellement aux hausses récentes des taux et à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé.

Les autres revenus ont diminué de 3,4 millions \$ séquentiellement pour atteindre 88,4 millions \$ au premier trimestre 2018. Au quatrième trimestre 2017, les autres revenus comprenaient un profit de 5,9 millions \$ à la vente de notre investissement dans le courtier hypothécaire Verico Financial Group Inc. La diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de 3,0 millions \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers attribuable aux profits nets plus élevés sur des valeurs mobilières, ainsi qu'à la contribution plus importante des activités de négociation.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,7 million \$ au premier trimestre 2018, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du quatrième trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

Les provisions pour pertes sur créances du premier trimestre 2018 ont totalisé 12,0 millions \$, une hausse de 0,5 million \$ comparativement aux provisions de 11,5 millions \$ au quatrième trimestre 2017. Comme il est précisé à la rubrique « Gestion des risques » ci-après, cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des volumes découlant des initiatives de croissance. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 6,8 millions \$ pour se fixer à 177,5 millions \$ au premier trimestre 2018 en comparaison de 184,4 millions \$ au quatrième trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 0,8 million \$ pour se fixer à 173,0 millions \$ au cours du trimestre considéré, en regard de 172,3 millions \$ au quatrième trimestre 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse régulière des salaires, à l'accroissement des avantages du personnel et à la progression des frais de technologie.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	318 498 \$	327 362 \$	256 036 \$
Valeurs mobilières	5 390 110	5 586 014	5 565 456
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 903 086	3 107 841	2 846 065
Prêts et acceptations, montant net	36 654 269	36 596 971	33 632 416
Autres actifs	1 157 953	1 064 470	814 983
	47 423 916 \$	46 682 658 \$	43 114 956 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	29 435 119 \$	28 930 360 \$	26 698 845 \$
Autres passifs	6 996 036	6 842 540	6 929 739
Dette liée aux activités de titrisation	8 242 959	8 230 921	7 278 714
Dette subordonnée	348 509	348 427	199 864
Capitaux propres	2 401 293	2 330 410	2 007 794
	47 423 916 \$	46 682 658 \$	43 114 956 \$

Au 31 janvier 2018, l'actif total s'élevait à 47,4 milliards \$, une augmentation de 0,7 milliard \$ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards \$ au 31 octobre 2017. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 0,6 milliard \$ des liquidités et la croissance de 57,3 millions \$ des prêts, ainsi que l'accroissement de 93,5 millions \$ des autres actifs, comme il est mentionné ci-après.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2018, ces actifs totalisaient 9,6 milliards \$, une hausse de 0,6 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2017. Dans l'ensemble, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter les obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 36,7 milliards \$ au 31 janvier 2018, un niveau relativement inchangé par rapport au 31 octobre 2017.

Les prêts personnels se sont établis à 5,9 milliards \$, une baisse de 184,0 millions \$ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement lorsque les marchés des capitaux sont forts.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 18,6 milliards \$ au 31 janvier 2018, une hausse de 83,1 millions \$ depuis le 31 octobre 2017. La hausse reflète la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi que l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Une hausse des volumes a été observée en novembre et en décembre puisque les acheteurs ont profité des règles précédentes en matière de souscription aux termes de la ligne directrice B-20. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2018, la hausse a été ralentie par la nouvelle règle hypothécaire applicable, comme il a été mentionné précédemment.

Les prêts commerciaux se sont fixés à 12,3 milliards \$ au 31 janvier 2018, une augmentation de 1 % depuis le 31 octobre 2017 principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition récente des activités de NCF. Les prêts aux clients commerciaux ont progressé de 22 % d'un exercice à l'autre du fait de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts de NCF d'un montant de 1,0 milliard \$ au quatrième trimestre 2017.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont augmenté de 93,5 millions \$ au 31 janvier 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout des montants à recevoir des conduits de titrisation, des instruments dérivés et des immobilisations incorporelles développées en interne, alors que le développement de notre nouveau système bancaire de base et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit continuent de progresser.

PASSIF

Les dépôts ont augmenté de 0,5 milliard \$ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour atteindre 29,4 milliards \$ au 31 janvier 2018. Les dépôts de particuliers ont totalisé 21,8 milliards \$ au 31 janvier 2018, soit 0,6 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, légèrement contrebalancée par une baisse des dépôts obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 52,0 millions \$ au cours de la même période, pour s'établir à 7,7 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 74 % du total des dépôts au 31 janvier 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation est demeurée essentiellement inchangée par rapport à celle au 31 octobre 2017, et s'établissait à 8,2 milliards \$ au 31 janvier 2018, étant donné que le rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ci-après, et les remboursements normaux ont été contrebalancés par les prêts nouvellement titrisés.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 2 401,3 millions \$ au 31 janvier 2018, comparativement à 2 330,4 millions \$ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle principalement de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions \$ et un produit net de 139,2 millions \$, contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions \$. Au cours du trimestre, les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 52,08 \$ au 31 janvier 2018, comparativement à 51,18 \$ au 31 octobre 2017. Au 21 février 2018, 41 720 706 actions ordinaires étaient en circulation.

EXAMEN DES PORTEFEUILLES DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

À la fin de septembre 2017, nous avons été avisés par un tiers acheteur (le « tiers acheteur »), à la suite d'un audit, que certains des prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas les critères de documentation et d'admissibilité. Cette rubrique contient une mise à jour sur l'examen des prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur et à un autre tiers acheteur, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») [auparavant désignée l'« autre tiers acheteur »] ainsi que sur le rachat de ces prêts hypothécaires.

Compte tenu des informations figurant ci-après, et comme mentionné précédemment, les rachats des prêts vendus au tiers acheteur et à la SCHL ne devraient pas avoir un effet important sur nos activités, notre capacité de financement ou nos fonds propres.

Tiers acheteur

En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet, comme mentionné précédemment, de ces prêts hypothécaires et avons relevé des prêts non admissibles d'un montant de 89 millions \$ qui ne respectaient pas les critères de documentation, qui ont été rachetés au premier trimestre 2018. De plus, le tiers acheteur a maintenant réalisé un audit de confirmation de notre examen de ces prêts hypothécaires, et aucun autre rachat n'est requis. Par ailleurs, un montant d'environ 17 millions \$ de la réserve en trésorerie additionnelle pour indemnisation de 40 millions \$ qui avait été donnée en dépôt auprès du tiers acheteur relativement aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque sera remis à la Banque et le solde sera conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit additionnel. Ce rehaussement de crédit sera remis à la Banque au fil du temps, lorsque les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. Par conséquent, la situation concernant les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur est maintenant résolue.

Pour ce qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons commencé un examen interne au premier trimestre 2018 après avoir défini la portée de l'audit en accord avec le tiers acheteur. Par conséquent, nous réalisons en ce moment l'examen d'environ 1 900 prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur. Dans la mesure où cet examen révèle que d'autres prêts hypothécaires ne sont pas conformes aux exigences de la facilité du tiers acheteur, nous ferons en sorte qu'ils soient conformes ou les rachèterons. Comme ils étaient réputés représenter un faible risque, les prêts hypothécaires ne faisant pas partie des 1 900 prêts hypothécaires qui ont fait l'objet de l'examen seront évalués au moment de leur renouvellement ou ne seront pas revus du tout. Cet examen interne devrait s'achever vers la fin du deuxième trimestre 2018, après quoi le tiers acheteur réalisera un audit de confirmation de notre examen interne. Comme mentionné précédemment, nous avons réalisé un examen par échantillonnage limité de ces prêts hypothécaires. En extrapolant le pourcentage de prêts non admissibles qui ne respectaient pas les critères de documentation relevés dans le cadre de l'examen par échantillonnage limité à l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales, d'un montant de 1 157 millions \$, et vendus au tiers acheteur, nous avons estimé que des prêts non admissibles ne respectant pas les critères de documentation, d'un montant d'environ 124 millions \$, pourraient être décelés, bien que le montant définitif ne sera connu qu'après avoir réalisé l'examen mentionné ci-haut. Nous avons versé un dépôt de réserve en trésorerie d'un montant de 61 millions \$ au tiers acheteur relativement au portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales, dont le remboursement est assujéti au rachat par la Banque de tous les prêts hypothécaires non admissibles ne respectant pas les critères de documentation et la conclusion de l'audit de confirmation par le tiers acheteur.

Dans le cadre de notre examen et comme mentionné précédemment, nous avons aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés au premier trimestre 2018.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, nous avons amélioré nos contrôles de la qualité et nos procédures de souscription, à la fois pour B2B Banque et dans le réseau de succursales. Nous sommes confiants que ces contrôles et procédures améliorés seront satisfaisants et nous nous attendons à ce que l'audit de confirmation à venir du tiers acheteur appuie notre évaluation.

SCHL

En ce qui a trait aux programmes de titrisation de la SCHL, comme mentionné précédemment, des prêts hypothécaires assurés par inadvertance d'un montant de 88 millions \$ ont été relevés. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés au deuxième trimestre 2018. À la suite de discussions avec la SCHL, nous ne sommes pas tenus d'effectuer un examen complet des prêts hypothécaires vendus dans le cadre des programmes de titrisation de la SCHL, ni de procéder à des rachats importants. Nous continuons de travailler de concert avec la SCHL à la révision des contrôles et afin de nous assurer que des contrôles solides sont en place, et réitérons notre engagement à collaborer aux audits que la SCHL réalisera à l'occasion dans le cours normal de ses activités. Ce programme de titrisation reste disponible et nous continuons de titriser des prêts hypothécaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires au 30 septembre 2017.

En millions de dollars canadiens (non audité)	Tiers acheteur			Total
	B2B Banque	Réseau de succursales	SCHL	
Total des prêts hypothécaires vendus ⁽¹⁾	655 \$	1 157 \$	5 157 \$	6 969 \$
Prêts hypothécaires non admissibles relevés ⁽²⁾	89 \$	— \$	— \$	89 \$
Prêts hypothécaires vendus par inadvertance ⁽²⁾	1	90	—	91
Prêts hypothécaires assurés et vendus par inadvertance ⁽³⁾	—	—	88	88
Total des prêts hypothécaires non admissibles relevés et rachetés	90 \$	90 \$	88 \$	268 \$
Prêts hypothécaires non admissibles extrapolés ⁽⁴⁾	— \$	124 \$	— \$	124 \$
Total des prêts hypothécaires non admissibles relevés et extrapolés	90 \$	214 \$	88 \$	392 \$

(1) Comme présenté dans notre rapport annuel 2017 daté du 4 décembre 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats auprès des tiers et des nouvelles titrisations à l'intention de la SCHL. Au 31 janvier 2018, les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur par B2B Banque et le réseau de succursales s'élevaient respectivement à 535 millions \$ et 994 millions \$; les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des remboursements nets et des rachats susmentionnés. Au 31 janvier 2018, les prêts hypothécaires vendus à la SCHL s'élevaient à 5 118 millions \$; les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des nouvelles titrisations et des remboursements nets.

(2) Rachetés au premier trimestre 2018. (3) Rachetés au deuxième trimestre 2018.

(4) Les prêts hypothécaires non admissibles accordés dans les succursales d'un montant de 124 millions \$ vendus au tiers acheteur par le réseau de succursales constituent une estimation fondée sur l'extrapolation des résultats de l'examen par échantillonnage limité.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » (NFP) du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total de nos fonds propres se sont établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 42 de notre rapport annuel 2017 pour des renseignements additionnels sur nos fonds propres réglementaires.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 8,6 %, 9,7 % et 11,7 % au 31 janvier 2018. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 770 460 \$	1 612 299 \$	1 473 844 \$
Fonds propres de catégorie 1	2 014 498 \$	1 953 899 \$	1 815 444 \$
Total des fonds propres	2 420 761 \$	2 364 589 \$	2 087 615 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾	20 677 239 \$	20 426 719 \$	17 936 838 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	7,9 %	8,2 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,7 %	9,6 %	10,1 %
Ratio total des fonds propres	11,7 %	11,6 %	11,6 %

(1) Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

(2) La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 8,6 % au 31 janvier 2018 par rapport à un ratio de 7,9 % au 31 octobre 2017 et de 8,2 % au 31 janvier 2017. Comme mentionné précédemment, la Banque a effectué un placement d'actions ordinaires en janvier pour un produit net de 139,2 millions \$. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons pris la décision prudente de remplacer les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci renforce nos fonds propres et permet une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire de base et de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Le faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques et la croissance nette des résultats non distribués ont aussi contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres, quoique contrebalancés par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

Nous avons recours à l'approche standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, nos exigences en matière de fonds propres en fonction de l'exposition au risque de crédit selon l'approche standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

Le 7 décembre 2017, le CBCB a publié un document intitulé « Finalisation des réformes réglementaires d'après-crise de Bâle III ». Ce document constitue la finalisation du dispositif de Bâle III par le CBCB et la suite des documents consultatifs du CBCB publiés en 2014 et en 2015. Il complète la phase initiale des réformes de Bâle III réalisées antérieurement par le comité. Un des objectifs principaux des révisions intégrées dans le dispositif est de réduire la variabilité excessive des actifs pondérés en fonction des risques et d'améliorer la comparabilité des ratios de fonds propres des banques. Le nouveau dispositif révisé l'approche standard et améliore le niveau de détails et la sensibilité au risque en modifiant la pondération en fonction des risques associée aux diverses catégories d'actifs. Les révisions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, en imposant notamment des limites à l'égard de certaines données utilisées pour calculer les exigences de fonds propres et en introduisant un nouveau seuil de sensibilité au risque fondé sur les approches standard de Bâle III révisées par le comité, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les fonds propres réglementaires à détenir à l'égard de l'exposition au risque opérationnel. À l'heure actuelle, la direction évalue l'incidence potentielle de l'adoption de ce nouveau dispositif, qui demeure assujettie à la publication par le BSIF de sa ligne directrice connexe.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une initiative importante de notre plan de transformation qui devrait renforcer notre gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, nous avons l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à l'exercice 2020.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En mars 2017, le CBCB a réalisé la deuxième phase de son examen du cadre de divulgation en vertu du troisième pilier dans la foulée des révisions publiées en janvier 2015. Le cadre de divulgation en vertu du troisième pilier vise à renforcer la rigueur du marché en imposant des exigences réglementaires de divulgation. À l'heure actuelle, nous examinons le nouveau cadre et attendons les lignes directrices connexes du BSIF.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,3 % au 31 janvier 2018 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
Fonds propres de catégorie 1	2 014 498 \$	1 953 899 \$	1 815 444 \$
Total des expositions	47 288 202 \$	46 673 239 \$	42 829 962 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,3 %	4,2 %	4,2 %

DIVIDENDES

Le 20 février 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2018.

Le 27 février 2018, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende trimestriel de 0,63 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2018 aux actionnaires inscrits en date du 2 avril 2018. Ce dividende trimestriel est en hausse de 3 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2017	31 octobre 2016	31 octobre 2015
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,63 \$	0,62 \$	0,61 \$	2,46 \$	2,36 \$	2,20 \$
Ratio du dividende versé	44,3 %	44,3 %	46,7 %	45,7 %	53,1 %	68,6 %
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	41,7 %	38,7 %	42,6 %	40,5 %	42,4 %	39,2 %

(1) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de nos activités, nous sommes exposés à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 de notre rapport annuel 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Personnels	6 970 \$	3 851 \$	8 574 \$
Hypothécaires résidentiels	1 584	788	906
Commerciaux ⁽¹⁾	3 446	6 861	(480)
	12 000 \$	11 500 \$	9 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,13 %	0,13 %	0,11 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 12,0 millions \$ au premier trimestre 2018, en hausse de 3,0 millions \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 0,5 million \$ séquentiellement, et tiennent compte des répercussions de l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. À 13 points de base, par rapport aux prêts et acceptations moyens, le niveau actuel des provisions continue de refléter la bonne qualité sous-jacente du crédit de nos portefeuilles de prêts.

Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 1,6 million \$ comparativement à celles du premier trimestre 2017 et se sont établies à 7,0 millions \$ au premier trimestre 2018. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 3,1 millions \$ étant donné que le quatrième trimestre 2017 comprenait des ajustements favorables aux modèles de provisions cumulatives collectives. De plus, les radiations enregistrées au premier trimestre 2018 ont été plus élevées qu'au trimestre précédent, ce qui s'explique en partie par la saisonnalité.

Prêts hypothécaires résidentiels

Au premier trimestre 2018, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 1,6 million \$, en hausse de 0,7 million \$ par rapport à celles du premier trimestre 2017. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,8 million \$. L'augmentation reflète la croissance solide des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants.

Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux se sont établies à 3,4 millions \$ au premier trimestre 2018 par rapport au montant négatif de 0,5 million \$ au premier trimestre 2017. Les pertes sur créances au premier trimestre 2017 comprenaient l'amélioration de certaines expositions en raison des conditions de crédit favorables. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ce portefeuille ont baissé de 3,4 millions \$ en raison des améliorations et des règlements de plusieurs comptes. Les pertes sur créances de ces portefeuilles ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
Prêts douteux bruts			
Personnels	22 809 \$	20 874 \$	19 430 \$
Hypothécaires résidentiels	33 405	30 326	29 948
Commerciaux ⁽¹⁾	97 590	100 691	84 005
	153 804	151 891	133 383
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(21 832)	(24 801)	(20 938)
Provisions cumulatives collectives	(18 205)	(17 828)	(17 229)
	(40 037)	(42 629)	(38 167)
Prêts douteux nets	113 767 \$	109 262 \$	95 216 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,42 %	0,41 %	0,40 %
Montant net	0,31 %	0,30 %	0,28 %
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	(59 229)	(56 557)	(68 080)

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 153,8 millions \$ au 31 janvier 2018, en hausse de 1,9 million \$, ou 1 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2017. Cette augmentation découlait principalement du nombre élevé de prêts hypothécaires résidentiels douteux, contrebalancés par l'amélioration du crédit des prêts hypothécaires commerciaux douteux.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles sur les prêts commerciaux ont diminué de 3,0 millions \$ pour atteindre 21,8 millions \$. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives sur les prêts douteux, notamment sur les prêts personnels, ont progressé de 0,4 million \$.

Nos provisions demeurent suffisantes, comme l'indique le ratio de prêts douteux nets de 0,31 % au 31 janvier 2018, un niveau relativement inchangé par rapport à 0,30 % au 31 octobre 2017.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter nos obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de notre stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites de notre profil de risque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue notre réserve de liquidités. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence de la banque centrale. Les besoins de liquidités sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de notre clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures que nous prenons pour réagir aux crises de liquidité.

Au cours de l'exercice précédent, l'intensification de la concurrence en matière de financement au moyen des dépôts obtenus d'un réseau de courtiers a retenu l'attention. De plus, les événements récents à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels titrisés, qui sont décrits à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires », ont soulevé des inquiétudes sur le marché. Nous voulons souligner que la Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et des conseillers et courtiers indépendants. Nous nous appuyons également sur un programme de financement institutionnel bien établi. Ces sources contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité des liquidités. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter nos obligations actuelles et soutenir la croissance.

Exigences réglementaires en matière de liquidité

Nous gérons également les liquidités de la Banque conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2019. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Échéance des passifs financiers

Le tableau suivant présente un sommaire des échéances contractuelles résiduelles des principaux passifs financiers au 31 janvier 2018 et au 31 octobre 2017.

ÉCHÉANCE DES PASSIFS FINANCIERS⁽¹⁾

Au 31 janvier 2018						
En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme			Plus de 5 ans	Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans		
Dépôts						
Particuliers	4 842 089 \$	7 324 528 \$	7 230 914 \$	2 237 587 \$	120 616 \$	21 755 734 \$
Entreprises, banques et autres	2 179 829	2 994 115	1 837 202	664 877	3 362	7 679 385
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 948 400	—	—	—	2 948 400
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 115 817	—	—	—	2 115 817
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 528 500	3 198 136	3 232 924	372 336	8 331 896
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés ⁽²⁾	—	24 681	30 501	11 997	6 967	74 146
	7 021 918 \$	16 936 041 \$	12 296 753 \$	6 497 385 \$	503 281 \$	43 255 378 \$
Au 31 octobre 2017						
En milliers de dollars canadiens (non audité)	À vue et sur préavis	À terme			Plus de 5 ans	Total
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans		
Dépôts						
Particuliers	5 026 606 \$	7 654 161 \$	6 626 628 \$	1 802 599 \$	88 988 \$	21 198 982 \$
Entreprises, banques et autres	2 199 952	3 288 287	1 579 623	660 771	2 745	7 731 378
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	—	2 165 097	—	—	—	2 165 097
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	—	2 678 629	—	—	—	2 678 629
Dette liée aux activités de titrisation	—	1 519 688	3 436 269	2 780 775	436 394	8 173 126
Dette subordonnée	—	—	—	350 000	—	350 000
Dérivés ⁽²⁾	—	16 889	18 430	8 292	5 913	49 524
	7 226 558 \$	17 322 751 \$	11 660 950 \$	5 602 437 \$	534 040 \$	42 346 736 \$

(1) Compte non tenu de l'incidence des primes et escomptes et des ajustements de base.

(2) Les engagements relatifs à des dérivés ne représentent que les paiements théoriques liés aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 janvier 2018 et au 31 octobre 2017.

Notes de crédit

Le 11 décembre 2017, DBRS a confirmé notre note de crédit de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de stable à négative.

Le 20 décembre 2017, Standard and Poor's (S&P) a mis sous surveillance⁽¹⁾ avec répercussions négatives nos notes de crédit de l'émetteur à long terme de BBB et à court terme de A-2, ainsi que la note de nos émissions.

La direction s'efforce d'optimiser la composition de ses activités et sa structure du capital dans le but de générer un rendement pour les actionnaires acceptable tout en maintenant des notes de crédit solides. La révision des perspectives n'a pas eu d'incidence importante sur nos coûts de financement ou les exigences en matière de garanties.

(1) La mise sous surveillance souligne l'opinion de S&P en ce qui a trait à la direction potentielle d'une note de crédit à court terme ou à long terme et met l'accent sur les événements isolables et les tendances à court terme qui entraînent la mise sous surveillance spéciale des notes de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que nous pouvons subir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent à nos activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP).

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations de nos taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique du capital. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser notre rentabilité, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 janvier 2018, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	13 721 \$	21 149 \$
(Diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(36 211) \$	(49 266) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, au 31 janvier 2018, la sensibilité du revenu net d'intérêt à des variations soudaines des taux d'intérêt et l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont diminué par rapport au 31 octobre 2017. Étant donné la hausse prévue des taux d'intérêt, nous avons écourté la durée de la Banque tout en la positionnant de façon à ce qu'elle tire parti des fluctuations des taux d'intérêt et que le risque soit maintenu à l'intérieur des limites approuvées.

La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

RISQUE LIÉ AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Environ 40 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016	30 avril 2016
Revenu net d'intérêt	178 635 \$	176 220 \$	157 707 \$	150 476 \$	153 687 \$	148 727 \$	147 991 \$	143 428 \$
Autres revenus	88 367	91 748	90 295	88 331	87 946	87 642	81 086	83 375
Revenu total	267 002	267 968	248 002	238 807	241 633	236 369	229 077	226 803
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	653	707	766	878	1 032	1 181	1 267	1 337
Provisions pour pertes sur créances	12 000	11 500	6 400	10 100	9 000	10 300	8 200	5 750
Frais autres que d'intérêt	177 545	184 365	168 364	168 934	167 696	201 998	160 474	160 066
Résultat avant impôts sur le résultat	76 804	71 396	72 472	58 895	63 905	22 890	59 136	59 650
Impôts sur le résultat	17 057	12 761	17 674	14 323	15 449	4 507	13 999	13 936
Résultat net	59 747 \$	58 635 \$	54 798 \$	44 572 \$	48 456 \$	18 383 \$	45 137 \$	45 714 \$
Résultat par action								
de base	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$
dilué(e)	1,41 \$	1,42 \$	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En novembre 2017, nous avons lancé la phase 1 de la mise en œuvre du système bancaire de base avec la migration du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Banque vers la nouvelle plateforme. L'évaluation des modifications résultantes apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière a confirmé que la conception est adéquate en ce qui concerne l'information financière.

À l'exception de ce qui précède, au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2018, aucune autre modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Nos principales méthodes et estimations comptables sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2017. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre 2018 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur nos états financiers consolidés. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 70 à 74 de notre rapport annuel 2017 pour plus de précisions.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mises à jour importantes aux modifications de méthodes comptables à venir présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2017 et dans la section « Modifications de méthodes comptables à venir » aux pages 75 à 77 de notre rapport annuel 2017.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 janvier 2018 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	21
État du résultat consolidé	22
État du résultat global consolidé	23
État de la variation des capitaux propres consolidé	24
État des flux de trésorerie consolidé	25
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	26
1. Information générale	26
2. Normes de présentation	26
3. Modifications de normes comptables à venir	26
4. Valeurs mobilières	26
5. Prêts	28
6. Titrisation et entités structurées	30
7. Capital-actions	32
8. Rémunération fondée sur des actions	34
9. Avantages postérieurs à l'emploi	35
10. Instruments financiers – juste valeur	35
11. Passifs éventuels	35
12. Charges de restructuration	36
13. Regroupements d'entreprises	36

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Notes	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		132 122 \$	111 978 \$	126 559 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		186 376	215 384	129 477
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 871 767	3 032 159	2 628 315
Détenues jusqu'à l'échéance		451 209	405 088	330 176
Détenues à des fins de transaction		2 067 134	2 148 767	2 606 965
		5 390 110	5 586 014	5 565 456
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 903 086	3 107 841	2 846 065
Prêts	5 et 6			
Personnels		5 854 733	6 038 692	6 449 831
Hypothécaires résidentiels		18 569 531	18 486 449	17 192 986
Commerciaux		11 636 467	11 464 007	9 558 813
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		692 804	707 009	537 033
		36 753 535	36 696 157	33 738 663
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(99 266)	(99 186)	(106 247)
		36 654 269	36 596 971	33 632 416
Autres				
Dérivés		140 429	104 426	167 481
Immobilisations corporelles		37 410	35 214	31 304
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		306 313	293 422	154 828
Goodwill		115 435	118 100	55 812
Actif d'impôt différé		38 219	38 702	32 485
Autres actifs		520 147	474 606	373 073
		1 157 953	1 064 470	814 983
		47 423 916 \$	46 682 658 \$	43 114 956 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		21 755 734 \$	21 198 982 \$	20 523 425 \$
Entreprises, banques et autres		7 679 385	7 731 378	6 175 420
		29 435 119	28 930 360	26 698 845
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		2 948 400	2 165 097	1 697 772
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 115 817	2 678 629	3 696 779
Acceptations		692 804	707 009	537 033
Dérivés		253 791	217 785	133 997
Passif d'impôt différé		20 111	22 112	32 315
Autres passifs		965 113	1 051 908	831 843
		6 996 036	6 842 540	6 929 739
Dette liée aux activités de titrisation	6	8 242 959	8 230 921	7 278 714
Dette subordonnée		348 509	348 427	199 864
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	244 038	341 600	341 600
Actions ordinaires	7	1 099 533	953 536	702 262
Résultats non distribués		1 069 398	1 035 770	956 974
Cumul des autres éléments du résultat global		(11 676)	(496)	6 958
		2 401 293	2 330 410	2 007 794
		47 423 916 \$	46 682 658 \$	43 114 956 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Notes	Pour les trimestres clos les		
		31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Revenu d'intérêt				
Prêts		340 629 \$	325 714 \$	280 674 \$
Valeurs mobilières		13 621	11 591	10 215
Dépôts auprès d'autres banques		551	461	126
Autres, incluant les dérivés		5 706	7 617	12 393
		360 507	345 383	303 408
Frais d'intérêt				
Dépôts		134 060	124 665	114 823
Dette liée aux activités de titrisation		40 526	36 780	32 457
Dette subordonnée		3 835	5 256	1 619
Autres		3 451	2 462	822
		181 872	169 163	149 721
Revenu net d'intérêt		178 635	176 220	153 687
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		38 077	39 640	37 370
Revenus tirés des activités de courtage		18 586	18 726	19 685
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		12 229	12 242	10 904
Revenus liés aux comptes d'investissement		5 730	4 880	5 669
Revenus d'assurance, montant net		3 547	4 493	4 580
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		5 622	2 607	5 127
Autres		4 576	9 160	4 611
		88 367	91 748	87 946
Revenu total		267 002	267 968	241 633
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis		653	707	1 032
Provisions pour pertes sur créances	5	12 000	11 500	9 000
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel		93 662	94 203	89 586
Frais d'occupation de locaux et technologie		47 306	45 466	46 306
Autres		35 060	36 161	27 223
Charges de restructuration	12	918	5 673	945
Frais liés aux regroupements d'entreprises	13	599	2 862	3 636
		177 545	184 365	167 696
Résultat avant impôts sur le résultat		76 804	71 396	63 905
Impôts sur le résultat		17 057	12 761	15 449
Résultat net		59 747 \$	58 635 \$	48 456 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		4 279	4 276	4 272
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		55 468 \$	54 359 \$	44 184 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		39 459	38 228	33 876
dilué		39 459	38 228	33 876
Résultat par action				
de base		1,41 \$	1,42 \$	1,30 \$
dilué		1,41 \$	1,42 \$	1,30 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,63 \$	0,62 \$	0,61 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$
Actions privilégiées - série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Résultat net	59 747 \$	58 635 \$	48 456 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	985	4 679	2 333
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 902)	(368)	(3 152)
	(917)	4 311	(819)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2 986)	10 565	(4 096)
Écarts de conversion, montant net			
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	(14 936)	5 257	—
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	7 659	(3 309)	—
	(7 277)	1 948	—
	(11 180)	16 824	(4 915)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	5 146	(6 134)	8 575
Résultat global	53 713 \$	69 325 \$	52 116 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Charge (recouvrement) d'impôt lié(e) à :			
Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	414 \$	1 743 \$	984 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(587)	(471)	(1 155)
	(173)	1 272	(171)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 082)	(345)	(1 477)
Écarts de conversion, montant net			
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net	1 183	(204)	—
Profits (pertes) à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel	1 873	(2 278)	3 133
	1 801 \$	(1 555) \$	1 485 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018							Total des capitaux propres
	Actions privilégiées (note 7)	Actions ordinaires (note 7)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Total	
				Valeurs mobilières disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Conversion des établissements à l'étranger		
Solde au 31 octobre 2017	341 600 \$	953 536 \$	1 035 770 \$	4 849 \$	(7 293) \$	1 948 \$	(496) \$	2 330 410 \$
Résultat net			59 747					59 747
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				985			985	985
Reclassement en résultat net des (profits nets) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 902)			(1 902)	(1 902)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(2 986)		(2 986)	(2 986)
Profits de change latents (pertes de change latentes) sur les investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						(14 936)	(14 936)	(14 936)
Profits latents (pertes latentes) sur les couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, montant net						7 659	7 659	7 659
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			5 146					5 146
Résultat global			64 893	(917)	(2 986)	(7 277)	(11 180)	53 713
Émission d'actions		145 997						145 997
Rachat d'actions	(97 562)		(2 438)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 279)					(4 279)
Actions ordinaires			(24 548)					(24 548)
Solde au 31 janvier 2018	244 038 \$	1 099 533 \$	1 069 398 \$	3 932 \$	(10 279) \$	(5 329) \$	(11 676) \$	2 401 293 \$
Solde au 31 octobre 2016	341 600 \$	696 493 \$	924 861 \$	203 \$	11 670 \$	— \$	11 873 \$	1 974 827 \$
Résultat net			48 456					48 456
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				2 333			2 333	2 333
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 152)			(3 152)	(3 152)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(4 096)		(4 096)	(4 096)
Profits à la réévaluation des régimes d'avantages du personnel			8 575					8 575
Résultat global			57 031	(819)	(4 096)	—	(4 915)	52 116
Émission d'actions	—	5 769						5 769
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 272)					(4 272)
Actions ordinaires			(20 646)					(20 646)
Solde au 31 janvier 2017	341 600 \$	702 262 \$	956 974 \$	(616) \$	7 574 \$	— \$	6 958 \$	2 007 794 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net	59 747 \$	58 635 \$	48 456 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provisions pour pertes sur créances	12 000	11 500	9 000
(Profit net) perte nette sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 490)	(839)	(4 306)
Impôt différé	(1 046)	(11 027)	1 939
Amortissement des immobilisations corporelles	1 668	2 601	2 090
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	8 385	9 668	6 257
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :			
Prêts	(68 372)	(906 772)	(366 909)
Variation des acceptations	(14 205)	12 811	(92 792)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	81 633	1 940	(172 458)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(795 245)	184 030	33 921
Intérêts courus à recevoir	4 876	(17 357)	197
Actifs dérivés	(36 003)	48 944	65 310
Dépôts	504 759	698 231	(874 500)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	783 303	623 692	(9 521)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(562 812)	(539 109)	1 171 338
Intérêts courus à payer	(9 344)	35 583	(18 228)
Passifs dérivés	36 006	5 945	(16 502)
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	12 038	366 937	34 260
Autres, montant net	(128 433)	59 967	13 482
	(113 535)	645 380	(168 966)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit net de l'émission de dette subordonnée	—	(565)	—
Rachat de dette subordonnée	—	(200 000)	—
Rachat d'actions privilégiées	(100 000)	—	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	139 223	230 465	2
Dividendes	(21 115)	(18 995)	(19 648)
	18 108	10 905	(19 646)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Acquisitions	(1 279 114)	(963 502)	(708 147)
Produit à la vente et à l'échéance	1 440 610	1 597 121	804 437
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance			
Acquisitions	(230 883)	(351 697)	(207 634)
Produit à l'échéance	184 763	106 433	379 893
Produit de la vente de prêts commerciaux	—	153 594	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28 813)	(42 883)	(11 000)
Trésorerie versée pour les regroupements d'entreprises	—	(1 173 421)	—
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	29 008	(10 080)	(66 094)
	115 571	(684 435)	191 455
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	20 144	(28 150)	2 843
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	111 978	140 128	123 716
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	132 122 \$	111 978 \$	126 559 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de la période	189 918 \$	128 468 \$	172 177 \$
Intérêts reçus au cours de la période	368 678 \$	325 488 \$	304 724 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 446 \$	2 612 \$	2 050 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	34 291 \$	16 261 \$	28 891 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 janvier 2018 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 27 février 2018.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications à la présentation de l'information financière

Prêts commerciaux

Au 1^{er} novembre 2017, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux et autres auparavant présentés séparément dans le bilan consolidé sont présentés au poste Prêts commerciaux. Cette modification à la présentation a été apportée rétrospectivement et reflète mieux la nature des activités de la Banque.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

Il n'y a pas de mise à jour importante des modifications comptables futures présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités.

4. VALEURS MOBILIÈRES

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	2 490 \$	839 \$	4 306 \$

4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

	Au 31 janvier 2018			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 019 627 \$	3 \$	479 \$	1 019 151 \$
par des provinces	1 381 856	3 224	571	1 384 509
par des municipalités	203 292	—	2 085	201 207
Autres titres d'emprunt	68 720	369	980	68 109
Titres adossés à des actifs	3 069	1	—	3 070
Actions privilégiées	154 553	6 849	290	161 112
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	34 505	646	542	34 609
	2 865 622 \$	11 092 \$	4 947 \$	2 871 767 \$
	Au 31 octobre 2017			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 391 378 \$	818 \$	495 \$	1 391 701 \$
par des provinces	1 200 864	3 829	280	1 204 413
par des municipalités	208 423	100	1 174	207 349
Autres titres d'emprunt	64 294	513	636	64 171
Titres adossés à des actifs	3 393	9	—	3 402
Actions privilégiées	141 761	4 828	843	145 746
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	14 515	912	50	15 377
	3 024 628 \$	11 009 \$	3 478 \$	3 032 159 \$
	Au 31 janvier 2017			
	Coût amorti	Profits latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 197 577 \$	428 \$	542 \$	1 197 463 \$
par des provinces	1 030 838	1 720	637	1 031 921
par des municipalités	152 261	66	839	151 488
Autres titres d'emprunt	112 589	2 317	444	114 462
Titres adossés à des actifs	7 168	64	—	7 232
Actions privilégiées	110 755	2 668	4 163	109 260
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	16 359	302	172	16 489
	2 627 547 \$	7 565 \$	6 797 \$	2 628 315 \$

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. PRÊTS

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres ⁽¹⁾	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	30 600 \$	6 970 \$	(9 492) \$	1 842 \$	(208) \$	29 712 \$
Hypothécaires résidentiels	10 818	1 584	(135)	(147)	(381)	11 739
Commerciaux ⁽²⁾	63 474	3 446	(2 988)	48	(337)	63 643
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	12 000 \$	(12 615) \$	1 743 \$	(926) \$	105 094 \$
Provisions cumulatives individuelles	24 801 \$	7 \$	(2 978) \$	90 \$	(88) \$	21 832 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 828	9 199	(9 637)	1 653	(838)	18 205
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	56 557	2 672	—	—	—	59 229
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	99 186	11 878	(12 615)	1 743	(926)	99 266
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽³⁾	5 706	122	—	—	—	5 828
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	104 892 \$	12 000 \$	(12 615) \$	1 743 \$	(926) \$	105 094 \$

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017

	Solde au début de la période	Provisions pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements et autres	Intérêts courus sur les prêts douteux	Solde à la fin de la période
Personnels	36 452 \$	8 574 \$	(8 366) \$	1 623 \$	(169) \$	38 114 \$
Hypothécaires résidentiels	11 018	906	(413)	(38)	(329)	11 144
Commerciaux ⁽²⁾	63 094	(480)	(1 018)	(7)	(294)	61 295
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	9 000 \$	(9 797) \$	1 578 \$	(792) \$	110 553 \$
Provisions cumulatives individuelles	19 208 \$	2 767 \$	(938) \$	(7) \$	(92) \$	20 938 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	15 977	9 226	(8 859)	1 585	(700)	17 229
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	69 824	(1 744)	—	—	—	68 080
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	105 009 \$	10 249 \$	(9 797) \$	1 578 \$	(792) \$	106 247 \$
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽³⁾	5 555	(1 249)	—	—	—	4 306
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	9 000 \$	(9 797) \$	1 578 \$	(792) \$	110 553 \$

(1) Tiennent compte des fluctuations du change.

(2) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(3) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

5. PRÊTS (SUITE)

Prêts douteux

Au 31 janvier 2018

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	22 809 \$	— \$	12 168 \$	10 641 \$
Hypothécaires résidentiels	33 405	—	3 123	30 282
Commerciaux ⁽¹⁾	97 590	21 832	2 914	72 844
	153 804 \$	21 832 \$	18 205 \$	113 767 \$

Au 31 octobre 2017

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	20 874 \$	— \$	11 462 \$	9 412 \$
Hypothécaires résidentiels	30 326	—	2 703	27 623
Commerciaux ⁽¹⁾	100 691	24 801	3 663	72 227
	151 891 \$	24 801 \$	17 828 \$	109 262 \$

Au 31 janvier 2017

	Montant brut	Provisions cumulatives individuelles	Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	Montant net
Personnels	19 430 \$	— \$	11 834 \$	7 596 \$
Hypothécaires résidentiels	29 948	—	3 396	26 552
Commerciaux ⁽¹⁾	84 005	20 938	1 999	61 068
	133 383 \$	20 938 \$	17 229 \$	95 216 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance, mais non douteux n'est pas significatif.

Au 31 janvier 2018

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	82 262 \$	24 225 \$	8 740 \$	115 227 \$
Hypothécaires résidentiels	250 666	45 317	17 633	313 616
	332 928 \$	69 542 \$	26 373 \$	428 843 \$

Au 31 octobre 2017

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	78 031 \$	26 903 \$	7 702 \$	112 636 \$
Hypothécaires résidentiels	259 395	40 490	19 051	318 936
	337 426 \$	67 393 \$	26 753 \$	431 572 \$

5. PRÊTS (SUITE)

Au 31 janvier 2017

	De 1 jour à 31 jours	De 32 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Personnels	90 077 \$	34 994 \$	8 061 \$	133 132 \$
Hypothécaires résidentiels	255 813	49 771	21 969	327 553
	345 890 \$	84 765 \$	30 030 \$	460 685 \$

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux comprend un investissement net dans les contrats de location de 1 007,8 millions \$ au 31 janvier 2018 (808,3 millions \$ au 31 octobre 2017 et 795,4 millions \$ au 31 janvier 2017).

6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES

6.1 TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
Prêts hypothécaires résidentiels	6 994 072 \$	7 063 929 \$	6 541 355 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 270	10 069	2 760
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	80 820	1 118	45
Autres valeurs mobilières	451 209	405 088	330 176
Dette liée aux activités de titrisation	(7 590 703) \$	(7 524 885) \$	(6 938 198) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation de la Banque.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période et liés au nouveau financement	504 858 \$	260 658 \$	635 390 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours de la période à titre d'actifs de remplacement	149 264 \$	204 523 \$	155 560 \$

Examen des prêts hypothécaires titrisés

Tiers acheteur

À la fin de septembre 2017, la Banque a été avisée par un tiers acheteur (le « tiers acheteur »), à la suite d'un audit, que certains des prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas les critères de documentation et d'admissibilité. Par conséquent, au premier trimestre 2018, sur la base d'un examen des prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, la Banque a relevé et racheté des prêts non admissibles d'un montant de 89 millions \$ qui ne respectaient pas les critères de documentation. De plus, le tiers acheteur a réalisé un audit de confirmation de notre examen de ces prêts hypothécaires, et aucun autre rachat n'est requis. Par ailleurs, un montant d'environ 17 millions \$ de la réserve en trésorerie additionnelle pour indemnisation de 40 millions \$ qui avait été donnée en dépôt auprès du tiers acheteur relativement aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque sera remis à la Banque et le solde sera conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit additionnel. Ce rehaussement de crédit sera remis à la Banque au fil du temps, lorsque les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. La réserve en trésorerie pour indemnisation est présentée dans les autres actifs.

Un autre examen visant les prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur est en cours. Dans la mesure où cet examen révèle que d'autres prêts hypothécaires ne sont pas conformes aux exigences de la facilité du tiers acheteur, nous ferons en sorte qu'ils soient conformes par l'achèvement de la documentation nécessaire ou seront rachetés. Cet examen devrait s'achever vers la fin du deuxième trimestre 2018, au moment où le tiers acheteur réalisera un audit de confirmation de l'examen de la Banque. À ce jour, un examen par échantillonnage limité de ces prêts hypothécaires a été réalisé par la Banque.

6. TITRISATION ET ENTITÉS STRUCTURÉES (SUITE)

En extrapolant le pourcentage de prêts non admissibles qui ne respectaient pas les critères de documentation relevés dans le cadre de l'examen par échantillonnage limité à l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales, d'un montant de 1 157 millions \$, et vendus au tiers acheteur, la Banque a estimé que des prêts non admissibles ne respectant pas les critères de documentation, d'un montant d'environ 124 millions \$, pourraient être relevés, bien que le montant définitif ne sera connu qu'après avoir réalisé l'examen mentionné ci-haut. Un deuxième dépôt de réserve en trésorerie d'un montant de 61 millions \$ a été donné en dépôt auprès du tiers acheteur relativement aux prêts hypothécaires accordés dans les succursales, et est présenté dans les autres actifs. Le remboursement de ce dépôt de réserve en trésorerie est assujéti au rachat par la Banque de tous les prêts hypothécaires non admissibles ne respectant pas les critères de documentation et la conclusion de l'audit de confirmation par le tiers acheteur. Dans le cadre de l'examen, la Banque a aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions \$ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité. Ces prêts hypothécaires ont également été rachetés au premier trimestre 2018.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

En ce qui a trait aux programmes de titrisation de la SCHL, des prêts hypothécaires assurés par inadvertance d'un montant de 88 millions \$ ont été relevés. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés au deuxième trimestre 2018. À la suite de discussions avec la SCHL, la Banque n'est pas tenue de procéder à des rachats importants des prêts hypothécaires.

6.2 VÉHICULES DE TITRISATION - ENTITÉS STRUCTURÉES

Actifs financiers titrisés par l'intermédiaire d'entités structurées

Le tableau qui suit présente sommairement la valeur comptable des actifs financiers titrisés par l'intermédiaire des entités structurées et des passifs financiers connexes inclus dans le bilan consolidé.

	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017	Au 31 janvier 2017
Prêts personnels	914 186 \$	949 104 \$	— \$
Prêts commerciaux ⁽¹⁾	502 395	562 421	374 617
Dette liée aux activités de titrisation auxquelles ont participé les entités structurées	(652 256) \$	(706 036) \$	(340 516) \$

(1) La Banque titre des créances au titre des contrats de location-financement qui sont inclus dans le poste Prêts commerciaux.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation des entités structurées consolidées de la Banque.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Valeur comptable des prêts personnels transférés au cours de l'exercice et liés au nouveau financement	— \$	— \$	— \$
Valeur comptable des créances au titre des contrats de location-financement transférées au cours de l'exercice et liées au nouveau financement	— \$	320 204 \$	— \$

7. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2018		31 janvier 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Rachat d'actions	(4 000 000)	(97 562)	—	—
En circulation à la fin de la période	—	— \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	121 967 \$
	10 000 000	244 038 \$	14 000 000	341 600 \$

Au 31 janvier 2018 et au 31 janvier 2017, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 et série 16 n'était en circulation.

Rachat d'actions privilégiées

Le 15 décembre 2017, la Banque a racheté 4 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 11, à un prix de 25,00 \$ par action, pour un montant total de 100,0 millions \$.

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 janvier 2018		31 janvier 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	38 966 473	953 536 \$	33 842 170	696 493 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	2 624 300	143 812	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	129 914	6 793	99 184	5 785
Frais d'émission nets	s. o.	(4 608)	s. o.	(16)
	41 720 687	1 099 533 \$	33 941 354	702 262 \$

Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 16 janvier 2018, la Banque a émis 2 282 000 actions ordinaires pour un produit brut de 125,1 millions \$. Dans le cadre de cette émission d'actions, le 18 janvier 2018, la Banque a émis 342 300 actions ordinaires supplémentaires liées à une option de surallocation. En incluant l'option de surallocation, la Banque a émis 2 624 300 actions ordinaires pour un produit brut total de 143,8 millions \$.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 4 décembre 2017, les dividendes déclarés qui seraient réinvestis le seraient en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

7. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Dividendes déclarés

Le 20 février 2018, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2018.

Le 27 février 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,63 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2018 aux actionnaires inscrits en date du 2 avril 2018.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 6,375 %, 7,875 % et 9,875 % pour 2018. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2018. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

	Au 31 janvier 2018	Au 31 octobre 2017
Actions ordinaires	1 099 533 \$	953 536 \$
Résultats non distribués	1 069 398	1 035 770
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	(1 397)	6 797
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(397 074)	(383 804)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 770 460	1 612 299
Actions privilégiées non admissibles ⁽²⁾	—	97 562
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	244 038	341 600
Fonds propres de catégorie 1	2 014 498	1 953 899
Dette subordonnée admissible	348 509	348 427
Provisions cumulatives collectives	65 057	62 263
Déductions des fonds propres de catégorie 2 ⁽¹⁾	(7 303)	—
Fonds propres de catégorie 2	406 263	410 690
Total des fonds propres	2 420 761	2 364 589
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,6 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,7 %	9,6 %
Ratio total des fonds propres	11,7 %	11,6 %

[1] Composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs des régimes de retraite et autres.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions de performance

Unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 157 854 unités d'actions de performance évaluées à 56,40 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2020 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation

Conformément à la décision de reporter l'atteinte des objectifs à moyen terme de la Banque de 2019 à 2020 tout en maintenant les cibles de 2022, les 25 413 unités du régime d'unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2017 ont été annulées et remplacées par 57 173 unités du nouveau régime d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018. Les droits aux unités d'actions de performance liées à la mise en œuvre du plan de transformation de 2018 s'acquerront après trois ans et à la condition que les objectifs du plan de transformation de la Banque soient atteints à la fin de l'exercice 2020 : un rendement des capitaux propres ajusté qui ne soit pas inférieur à 300 points de base en deçà du rendement des capitaux propres moyen des six banques canadiennes principales pour l'exercice 2020 (rendement relatif) et un rendement des capitaux propres ajusté d'au moins 14 % pour l'exercice 2020 (rendement absolu). Le 10 janvier 2018, date d'attribution, la valeur des unités attribuées était de 56,40 \$ l'unité.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 3,0 millions \$ ont été converties en 53 168 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 37 875 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 56,40 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2020.

Au cours du premier trimestre 2018, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,8 million \$ ont été converties en 32 599 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	(3 714) \$	7 065 \$	9 990 \$
Incidence des couvertures	4 898	(4 980)	(8 062)
	1 184 \$	2 085 \$	1 928 \$

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 38,0 millions \$ au 31 janvier 2018 (49,4 millions \$ au 31 octobre 2017 et 40,6 millions \$ au 31 janvier 2017). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 25,4 millions \$ au 31 janvier 2018 (25,9 millions \$ au 31 octobre 2017 et 25,0 millions \$ au 31 janvier 2017).

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Régimes de retraite à prestations définies	4 331 \$	4 355 \$	4 798 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 925	1 905	1 873
Autres régimes	219	187	219
	6 475 \$	6 447 \$	6 890 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 329,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 janvier 2018. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions). Ces procédures concernent notamment des actions collectives qui touchent de nombreuses autres institutions financières et se rapportent à des charges imputées aux cartes de crédit et aux comptes bancaires, ainsi que d'autres réclamations à l'égard de la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes de clients par suite d'actions en recouvrement des prêts de la Banque. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

12. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de restructuration.

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 janvier 2017
Indemnités de départ	— \$	3 228 \$	— \$
Autres charges de restructuration	918	2 445	945
	918 \$	5 673 \$	945 \$

Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé que certaines de ses succursales fusionneraient au cours des 18 prochains mois. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées initialement au poste Charges de restructuration en 2016. En 2017, des charges de 10,5 millions \$ ont été comptabilisées, comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des Services aux particuliers de la Banque et aux fusions de succursales. En outre, des charges de 0,9 million \$ ont été comptabilisées au premier trimestre 2018 et étaient liées aux coûts des services de réorganisation de la gamme de produits du réseau de succursales en vue de la transition au modèle de succursales offrant uniquement des conseils.

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2018	31 janvier 2017
Solde au début de la période	9 411 \$	16 231 \$
Charges de restructuration engagées au cours de la période	918	945
Paiements effectués au cours de la période	(2 414)	(1 981)
Solde à la fin de la période	7 915 \$	15 195 \$

13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de Northpoint Commercial Finance

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir la totalité de Northpoint Commercial Finance (NCF), société américaine de financement d'inventaires non bancaire qui détient un portefeuille de 819 millions \$ US (1 039 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition de 257 millions \$ US (326 millions \$ CA) était fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture. Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit précédentes de NCF de 668 millions \$ US (848 millions \$ CA). La Banque a fait l'acquisition de NCF pour étendre ses activités de financement d'équipement et diversifier ses sources de produits.

Les états financiers reflètent la juste valeur estimative provisoire des actifs acquis et des passifs pris en charge le 11 août 2017, comme présenté à la note 31 des états financiers consolidés annuels audités 2017. La répartition du prix d'acquisition de NCF pourrait être ajustée une fois que la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Au quatrième trimestre 2017, la Banque a engagé des honoraires professionnels et d'autres frais de 1,7 million \$ en lien avec cette transaction, lesquels ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises. Aucune charge additionnelle n'a été engagée au premier trimestre 2018.

Acquisition de CIT Canada

Le 1^{er} octobre 2016, la Banque a acquis de CIT Group Inc. (CIT) les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). Aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada, la Banque a engagé des frais de technologie, des honoraires professionnels et des salaires de 0,6 million \$ au premier trimestre 2018, de 1,1 million \$ au quatrième trimestre 2017 et de 3,6 millions \$ au premier trimestre 2017. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500
www.blcgf.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244
ombudsman@banquelaurentienne.ca

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en téléphonant au 514 284-4500, poste 7521.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en téléphonant au 514 284-4500, poste 4695.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Médias sociaux



Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts et registraire de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 800 564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

	CODE CUSIP / SYMBÔLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 mars
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 juin
		**	15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.